



Présent(e)s : Jean-Daniel BERARD, Alain GENEL, Gérard GRASS, Hayet HMAIDI, Paule MAZEO, Patrick MOSKOVICZ, Thomas LIN, Joséphine de LINDE, Danièle MALFILATRE, Bernard PARET, Jean-Claude POUSSARD, Antoni VALERO CABRE, Béatrice VALLANTIN.

Excusé(e)s : Yves PARE et Sophie PONS.

Biodiversité et végétalisation du quartier : poursuite de la réflexion sur les actions à mener

Alain Genel rappelle les axes du plan d'action en matière de biodiversité proposés dans le rapport du Museum d'histoire naturelle, et retenus par notre Conseil de quartier comme trame de son action pour les mois à venir. Il fait le point de ce qui a déjà été fait (mur végétalisé Cloître Saint-Merri, opération géraniums, et jardinières) et de ce qui peut être envisagé pour l'avenir :

- Renforcer la communication auprès des habitants, et pour cela reprendre contact avec les personnes ciblées dans l'opération géraniums et le faire à l'occasion de l'animation des interstices du projet 6 m3 du Cloître Saint-Merri, en partenariat avec Pépin productions
- Travailler les pieds d'arbres et l'alignement d'arbres sur le terre-plein Saint-Martin entre Pernelle et Rivoli. Cela suppose une mobilisation des riverains pour planter et entretenir. Il doit également être envisagé de planter des arbres sur la rue du Renard et sur le Boulevard Sébastopol.
- Explorer les murs du quartier ciblés pour une végétalisation (des murs priorité 2 car il n'y pas de priorité 1 dans le quartier Saint-Merri). Il est demandé que nous soient transmises les copies des courriers adressés par la Mairie aux copropriétés correspondantes, afin d'appuyer la démarche le cas échéant. Gérard Grass propose d'ajouter à la liste le mur sur la rue Saint Merri, perpendiculaire à la rue, qui appartient à la copropriété qui jouxte l'école Saint-Merri.
- S'intéresser aux trottoirs et à leur débitumisation en recherchant des bandes pieds d'immeubles : Bernard Paret étudiera la possibilité de traiter ainsi une partie à définir de la rue de la Verrerie à proximité du Franprix (voir ci-dessous). Le pied du mur de l'église Saint-Merri sur la rue de la Verrerie peut également être envisagé.

Jean-Daniel Bérard signale le problème des jardinières installées devant le Carrefour, rue des Lombards, dont les cornières qui étaient destinées à protéger les plantes sont tordues à force d'être percutées par des camions qui manoeuvrent. Il suggère de mettre 6 tubes verticaux en aluminium pour consolider la protection des jardinières. Thomas Lin suggère pour sa part de mettre des tasseaux en bois plus hauts et plus visibles. Le Conseil de quartier leur donne carte blanche pour mettre en œuvre la meilleure solution, en concertation avec la patronne du magasin qui détient le permis de végétaliser.

Bernard Paret résume la difficulté à laquelle les riverains du Franprix sont confrontés : le gestionnaire de ce magasin qui refuse toute concession, toute rencontre, y compris avec le

conciliateur comme suggéré par Corine Faugeron (il n'est pas venu à la réunion convoquée le 7 janvier) est responsable du désordre qui règne à proximité de son magasin : il n'a pas assez de poubelles, donc ses employés dispersent leurs déchets dans les poubelles du voisinage ou déposent les déchets dans des sacs à proximité de leurs poubelles. Les sacs sont souvent éventrés et les déchets répandus. Les morceaux de pain invendus sont souvent mis à la disposition de Monsieur Belvédère pour lui permettre de nourrir ses pigeons, source d'autres inconvénients. Plus généralement ce magasin est souvent en dehors des clous (vente de produits périmés, hygiène douteuse, stockage de produits laitiers dans des conditions peu satisfaisantes, pas de dératisation...). Il a été rappelé que la Directrice de Cabinet du Maire avait sollicité le propriétaire de la chaîne pour qu'il intervienne. Le Conseil de quartier se demande comment agir pour accompagner les discussions en cours, sans les perturber (par un courrier au gérant par exemple ?). Alain Genel se rapprochera d'Isabelle Knafo pour en parler.

Alain Genel confirme à Bernard Paret et Danièle Malfilatre que des solutions végétales peuvent être envisagées même si elles ne constituent que des réponses marginales aux désordres qui se produisent dans cette partie de la rue de la Verrerie : jardinière dans l'espace privé (à l'initiative de la copropriété), dans l'espace public (cela suppose l'obtention d'un permis de végétalisation, et une contribution du Conseil de quartier à l'investissement peut être envisagée)

Sur proposition de Gérard Grass, le bulletin de la biodiversité sera envoyé systématiquement aux membres du Conseil de quartier.

Point des questions de sécurité rue Pecquay

Thomas Lin indique que depuis que la police est intervenue à l'angle rue des Blancs Manteaux / rue du Temple, les dealers se sont déplacés vers le sud de la rue Pecquay. Les riverains ont le sentiment que ces trafics les mettent en danger et sont parfois confrontés à des comportements violents. Alain Genel prendra contact avec le Commissaire pour lui demander d'intervenir.

Il est demandé à la Mairie d'étudier l'opportunité d'implanter un lampadaire supplémentaire qui s'allume par détection de mouvement, la rue étant jugée insuffisamment éclairée, et également d'étudier la possibilité d'implanter une caméra qui surveille la rue Pecquay depuis la rue Rambuteau.

Comment assurer la continuité des acquis du Conseil de quartier après l'élection municipale

Gérard Grass suggère que l'on pose aux principaux candidats à l'élection prochaine une question sur leur vision de la géographie des CQ de Paris-Centre, de leur mode de fonctionnement avec le Conseil de Paris-Centre, et sur la manière dont ils comptent procéder pour préserver l'expertise citoyenne acquise par les Conseils de quartier. Il souhaite qu'on leur demande s'ils ont le sentiment que nous avons été utiles. Il préparera un projet de question qui sera soumis par Antoni Valero Cabre au Conseil de quartier Saint-Gervais lors de sa réunion du 14 janvier, afin que cette démarche puisse être portée conjointement par nos 2 CQ.

Circulation des voitures rue Saint Merri au niveau de l'école

La solution de changement de sens de circulation rue Saint-Merri et de marquage au sol au droit de l'école a permis de réduire les risques d'accident sur cette portion très sensible au moment des entrées et sorties, lorsque les piétons (parents et enfants) se retrouvent avec les véhicules de toute nature dans la portion étroite entre l'école et la rue du Renard. La présence d'un agent sur le passage piétons qui traverse la rue du Renard est saluée. Mais le Conseil de quartier demande que soit étudiée la possibilité de fermer la rue aux heures d'entrée et de sortie des enfants, sinon à tous les véhicules, du moins aux poids lourds.

Questions diverses

Jean-Daniel Bérard demande que les propositions de périmètres pour les nouveaux Conseils de quartier qui ont été articulées lors des ateliers soient portés à la connaissance de tous les membres du CQ

Prochaine réunion du Conseil de quartier Saint-Merri : lundi 24 février, en salle Calmon au 4^e étage de la Mairie du 4^e.